



DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
COMITE CITOYEN PREMIERE SEANCE 2021
HOTEL DE VILLE FONTENAY
Compte-rendu de séance du 24/04/2021

Objectifs :

- Présentation des membres nommés en séances du conseil municipal (sans les 4 personnes des comités de quartier)
- Les engagements du comité citoyen : réflexion collective sur le fonctionnement du comité citoyen à travers ce qui nous engage dans ce comité, vis-à-vis d'une éthique personnelle, vis-à-vis des autres membres, vis-à-vis des habitants.
- Le fonctionnement du comité
- Le groupe de travail thématique 1 :
 - o Analyser la question posée aux habitants,
 - o Choisir des méthodes d'animation du travail avec les habitants ?
 - o Définir un calendrier de réunion pour une réponse formulée en septembre

En présence de :

Nom	Prénom	En quelques mots : Fontenay ? quels engagements ? quelles motivations pour le comité citoyen ?
BERNARD	Stéphane	Fontenaysien depuis 1995 Au comité citoyen : représentant des acteurs économiques En dehors : chef d'entreprise de 44 salariés Motivation : rendre à ma ville où j'ai grandi et où mon entreprise s'est installée et de développer, tout ce qu'elle m'a donnée.
GAULTIER	Bruno	Habite Fontenay depuis 1991. Au comité citoyen : représentant du Bureau Municipal Deuxième adjoint au Maire Délégué au Développement durable, à l'Économie et à l'Urbanisme Conseiller communautaire Travaille au sein d'un groupe d'assurances pour le secteur des territoires ultra marins Motivation : beaucoup d'envie et de satisfaction à accompagner le développement d'une nouvelle approche de la démocratie locale dont j'étais en charge en tant que conseiller municipal au cours du précédent mandat
GUIADER	Alain	Habite Fontenay depuis 1990. Electricien jeune retraité Au comité citoyen : co-président Conseiller municipal, tête de liste de Fontenay en Transition Souhaite agir en faveur de la construction d'un lien de proximité entre la Ville et les habitants et à travers le comité citoyen, réalisation d'une partie du programme lié à la démocratie participative

LOUISON MOUSSESSE	Nadia	Au comité citoyen : représentant des acteurs associatifs Présidente de l'association Bahia Capoiara Habite Fontenay depuis 30 ans, conseillère municipale pendant 10 ans. Motivation : rassembler tous les citoyens et les habitants pour construire le bien vivre ensemble.
MAXIMILIEN	Jean-Yves	Habite Saint Cyr depuis 1993 mais a travaillé puis développé son activité de librairie à Fontenay. Gérant de la librairie JMS, SCOP dans laquelle 44 personnes sont engagées. La librairie fait prendre contact avec des partenaires locaux et comprendre l'écosystème du territoire. Au comité citoyen : représentant des acteurs économiques A travers le comité citoyen, approfondir l'action socio culturelle pour enrichir l'écosystème local et la vie quotidienne des habitants.
PEIGNE	Michel	Fontenaysien depuis 1991. Au comité citoyen : représentant des acteurs associatifs Membre de l'AMAP BoicyFleur Engagé dans sa ville depuis 10 ans et jeune retraité. Très intéressé par les groupes de travail thématiques, considère qu'il aurait été bon de faire un processus de sélection différent des membres du comité citoyen
MONROCQ	Eric	Né à Fontenay, sa famille y vit depuis des générations. Au comité citoyen : représentant des acteurs associatifs A créé une entreprise à Fontenay qui fonctionne toujours. Membre de l'association papier forêt – membre de plusieurs associations, à la retraite depuis un an. Désir de valoriser son tissu relationnel et d'échange au bénéfice de la démocratie locale. Mon ADN : mettre les gens en relation pour faire ensemble.
PLESSIS-SECHET	Véronique	Fontenaysienne depuis 2013 Conseillère municipale Chargée de mission Démocratie participative et Ressourcerie Travaille au Ministère de l'agriculture et de l'alimentation Au comité citoyen : co-présidente Rapporteur au Grand débat national pour Fontenay et Bois d'Arcy et pratiques collaboratives dans de nombreux projets professionnels. Désir de s'engager pour protéger les institutions et la démocratie depuis les attentats de 2015 et la crise des gilets jaunes. A travers le comité citoyen, apporter soutien et méthodes au dialogue avec les habitants dans la durée.
VIDEAU	Luc	Fontenaysien depuis 2007. Conseiller municipal délégué au commerce, à l'entreprise et à l'artisanat, ancien président de l'association des riverains de la rue Mansart Directeur d'une blanchisserie inter hospitalière basé à St Germain. Au comité citoyen : représentant du Bureau Municipal A travers le comité citoyen, créer du lien et de l'animation pour donner de la vie à la Ville en complément de l'activité économique.

Absent excusé

Nom	Prénom	
LAROCHE	Ophélie	Chargée d'événementiel à la Ville de Fontenay Coordinatrice de la Démocratie Participative. Direction de la Communication, des Relations publiques, de la Démocratie Locale et de la Culture

Les engagements du comité citoyen

A travers un travail collectif autour de ce qui engage les membres du comité citoyen à titre individuel, vis-à-vis des autres membres du comité, vis-à-vis des habitants et vis-à-vis des instances de démocratie participative à venir, des engagements communs se dessinent. Ils seront formalisés dans une lettre d'engagement signé de chaque membre et transmis au maire de Fontenay. Cette lettre sera finalisée au cours d'une séance de travail à venir à partir de la synthèse préparée par Bruno Gauthier. Celle-ci permet déjà de dégager les grandes lignes de nos engagements :

- une participation active aux séances,
- une grande écoute,
- le respect les personnes et des points de vue,
- la capacité à relayer les informations à tous les niveaux,
- la communication et la mobilisation de son réseau pour inciter les habitants à participer aux instances de démocratie locale.

Le fonctionnement du comité citoyen

Au début de chaque séance du comité citoyen, seront désignés :

- Un modérateur, gardien du temps et du passage de parole
- Un secrétaire, rédacteur du compte-rendu de la séance

Pour la prise de décision, le consensus sera privilégié.

En cas d'avis divergent, un vote sera réalisé avec majorité acceptée au 2/3.

En cas d'absence, le membre excusé donnera pouvoir à un autre membre du comité par un message écrit adressé aux présidents du Comité.

Un membre du comité citoyen sera présent à chaque séance des instances de démocratie participative. Toute participation d'un membre du comité citoyen aux dites instances l'engage dans ses fonctions, il ne peut y siéger seulement en tant qu'habitant contributeur du groupe.

Pour favoriser la participation du plus grand nombre, une communication soutenue à l'adresse des habitants est souhaitée.

Elle devra s'appuyer notamment sur :

- le service vie associative de la Ville afin de relayer la création des instances démocratiques auprès des habitants ;
- la présence des membres du comité citoyen sur un stand mairie au marché et à la gare pour inciter les habitants à venir participer ;
- l'utilisation des panneaux à message variable de la ville et des affiches papier
- un logo pour le comité citoyen réalisé par un de ses membres.

Groupe de travail « quels périmètres pour les comités de quartier ? »

Le rôle du comité citoyen est de poser le cadre du groupe de travail pour favoriser le dialogue entre les habitants à travers une fiche projet à remettre au groupe de travail en début de parcours.

Il convient notamment de **préciser les termes de la question posée au groupe** : dans ce cas, il s'agit bien des limites territoriales des quartiers qu'il convient de définir ; en effet, les missions des comités de quartier sont déjà définies mais peuvent faire l'objet d'ajout par les habitants porteurs d'idées.

Le comité citoyen va également expliciter **le vœu de conserver les comités de quartier**. En effet, de telles instances sont prévues par la loi dans les villes de plus de 20 000 habitants. A Fontenay, un peu plus de 13 000 habitants, il existe cependant une culture de la vie de quartier. Les habitants s'expriment facilement entre voisins et apprécient d'avoir un porte-parole qui relayera leur souhait à l'échelle de la Ville. Les réseaux de solidarité et d'animation sont vivants à l'échelle du quartier. Les habitants ont à travers les comités de quartier, la possibilité d'expérimenter le bien vivre ensemble à l'échelle de leur environnement proche et connu.

Le comité de quartier permet aux habitants de se retrouver et de se reconnaître comme appartenant à un même territoire avec des caractéristiques précises, des besoins communs.

Le territoire Fontenaysien aujourd'hui, c'est quoi ?

Evolution démographique

1960 : 3000 habitants

1975 : 14 000 habitants

De 2012 à 2019 : 30 000 habitants de plus par an mais des populations qui ne restent pas, dont des familles monoparentales qui représentent 34 % des familles avec enfants.

2021 : 13 494 habitants.

Population vieillissante qui va se stabiliser à 15 000 habitants en 2037.

Le quartier du levant a connu une augmentation de 60 % de sa population les 3 dernières années, tandis que les grands résidences Parc St Cyr et Parc Montaigne ont connu une baisse de 18 % sur la même période.

A noter : les ensembles immobiliers de la Ville sont ceints de grillages qui forment un frein visuel à la notion de quartier. Comment aller de la propriété grillagée au quartier ?

La feuille de route du groupe de travail reste à établir il

serait utile que 2 experts soient associés à ce groupe :

- un connaisseur de l'histoire des territoires
- un urbaniste de Fontenay

Le comité demande aux services de la Ville de l'accompagner pour solliciter de tels experts